



La commune de Montanay recrute ses agents recenseurs pour les opérations du recensement 2025

Du 16/01/2025 du 15/02/2025 inclus

Missions : sous le contrôle de coordinatrice communale, l'agent recenseur aura pour tâche le recensement d'environ 250 logements. Il (elle) devra notamment :

- Se former aux règles du recensement (une formation obligatoire sur deux ½ journées est dispensée par l'INSEE sur la première quinzaine du mois de janvier 2025)
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider la coordinatrice
- Déposer les documents de recensement auprès des habitants en les incitant à répondre par internet
- Suivre l'avancement de la collecte
- Effectuer les relances auprès des habitants qui n'ont pas répondu avec le concours de la coordinatrice le cas échéant
- Rendre compte de l'avancement de son travail 1 à 2 fois par semaine
- Restituer les documents en fin de collecte

Profil :

- Être âgé (e) de 18 ans minimum
- Être disponible et assidu : la collecte se fait sur un mois. Il est donc nécessaire de pouvoir se rendre disponible à différents moments de la journée et le samedi
- Posséder de bonnes qualités relationnelles (courtoisie notamment) et une bonne présentation
- Être rigoureux (se), méthodique et organisé (e).
- Savoir faire preuve de ténacité.

Candidature : brève lettre de motivation, curriculum vitae sont à adresser à mairie@commune-montanay.fr ou à déposer en mairie avant le 15 octobre 2024.

Rémunération : voir la délibération n° 2024-33 sur www.commune-montanay.fr